



Mandat de dépôt d'une Autorisation Environnementale

Je soussigné le président du conseil communautaire, Ugo PEZZETTA, ci-dessous désigné comme « Mandant » déclare sur l'honneur donner mandat à la personne ci-dessous désignée comme « Mandataire », aux fins qu'elle dépose numériquement sur le site Service-public.fr le dossier de ma demande d'autorisation environnementale décrite aux articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, relative au projet « Plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de COULOMMIERS ».

Cadre réservé au MANDANT :

Si personne physique :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal et ville :

Si personne morale :

Organisme : CA COULOMMIERS PAYS DE BRIE

SIRET : 200 090 504 00016

Adresse du siège social : 13 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Code postal et ville : 77120 COULOMMIERS

Représenté par :

Nom : PEZZETTA

Prénom(s) : Ugo

Né(e) le : 07/1975 à

Cadre réservé au MANDATAIRE :

Nom de la personne en charge du dossier : RASSINEUX

Prénom(s) de la personne en charge du dossier : Théophile

Organisme : SAUR

SIRET : 339 379 984 05975

Adresse du siège social : 11 chemin de Bretagne

Code postal et ville : 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Fait à Coulommiers
Le 26/06/2016

Signature du mandant :

Signature du mandataire :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents de l'Etat en application du code de l'environnement.

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Direction Générale de la Prévention et des Risques. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.